

Mémoire :  
RECOMMANDATIONS  
PRÉBUDGÉTAIRES  
Budget fédéral  
2021-2022

# TABLE DES MATIÈRES

<b>PORTRAIT DE L'INDUSTRIE.....</b>	<b>3</b>
ENTREPRISE TECHNO, MOTEUR DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE.....	3
<b>L'AQT ET LES CONSULTATIONS PREBUDGETAIRES 2021 .....</b>	<b>4</b>
<b>ACCROÎTRE LES REVENUS D'EXPORTATION .....</b>	<b>5</b>
<b>CRÉER UN ENVIRONNEMENT PROPICE AU VIRAGE NUMÉRIQUE.....</b>	<b>6</b>
<b>FAVORISER L'ACCÈS AUX TALENTS.....</b>	<b>7</b>
<b>ACCÈS AUX MARCHÉS PUBLICS PAR LES ENTREPRISES INNOVANTES.....</b>	<b>9</b>
<b>RECOMMANDATIONS 2021 .....</b>	<b>10</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>11</b>
<b>CONTACT.....</b>	<b>11</b>
<b>ANNEXE .....</b>	<b>12</b>
<b>ANNEXE - À PROPOS .....</b>	<b>12</b>

# PORTRAIT DE L'INDUSTRIE

L'industrie des technos c'est:



## ENTREPRISE TECHNO, MOTEUR DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Miser sur les entreprises technos, c'est soutenir des entreprises stables présentes sur tout le territoire du Canada et à fortes retombées socioéconomiques, particulièrement par la qualité et la quantité d'emplois offerts, tout en profitant de l'agilité et de l'innovation permises par leur taille et leur mode de gestion.

Leurs solutions, souvent très spécialisées, **améliorent la compétitivité des entreprises de tous les secteurs d'activités**. Outre les technologies de gestion, l'intelligence artificielle, l'Internet des objets, les données massives et l'infonuagique sont aussi des domaines dans lesquels les entreprises technos sont présentes. Sur le plan des retombées économiques, notre économie bénéficie de sources de revenus appréciables puisque ces entreprises se caractérisent par leur capacité d'innovation et d'exportation.

# L'AQT ET LES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2021

L'AQT est heureuse de participer aux consultations prébudgétaires du gouvernement du Canada. Notre implication dans cet exercice est motivée par la **volonté de contribuer à la reprise économique** afin de non seulement réparer les dommages causés par la pandémie, mais aussi de permettre une croissance maintenue et une pérennité quant à la santé économique du pays.

En tant que partenaire clé du réseau d'affaires des technologies numériques, l'Association québécoise des technologies (AQT) procure aux dirigeantes et dirigeants un environnement stimulant et de classe mondiale propice à la croissance de leur entreprise et de l'industrie. Avec ses 500 membres, elle mise sur la force de son réseau pour accroître la performance des organisations. L'année 2020 a apporté son lot de défis pour les entreprises d'ici, qui ont dû se retrousser les manches pour repousser les obstacles. Ces efforts doivent être poursuivis ; la collaboration et l'innovation seront charnières à l'essor de l'économie canadienne.

À l'approche du nouvel exercice budgétaire du gouvernement, l'AQT souhaite vous faire part de certaines priorités et recommandations qui, nous le croyons, sont porteuses pour la relance de l'économie du Canada et axées sur des priorités centrales du gouvernement.

L'AQT est convaincue que la collaboration et l'innovation seront charnières à l'essor de l'économie et que la société tout entière en bénéficiera. Fidèle à ses façons de faire, l'AQT appuie ses recommandations sur la consultation de l'industrie.

Quatre axes d'intervention prioritaire ont été identifiés. Ceux-ci sont regroupés sous les **quatre thèmes** suivants :

1. **Accroître les revenus d'exportation ;**
2. **Créer un environnement propice au virage numérique ;**
3. **Favoriser l'accès aux talents ;**
4. **Améliorer l'accès aux marchés publics par les entreprises innovantes**

Des recommandations sont soumises pour chacun des quatre thèmes dans les pages qui suivent.

# ACCROÎTRE LES REVENUS D'EXPORTATION

Le gouvernement a la volonté d'accroître sa balance commerciale. Les entreprises technos du Canada représentent un potentiel important à cet égard et peuvent contribuer à l'atteinte de l'objectif si elles disposent des leviers adéquats.

*« 76 % des entreprises technos ont des ventes hors Québec, nous avons le potentiel d'augmenter cette donnée. »*

Les modes de distribution et de commercialisation dans le secteur des technologies diffèrent des modes de commercialisation traditionnels. Considérant l'impact qu'ont les solutions technos au sein des entreprises clientes, leur temps de réflexion (notre cycle de vente) se situe en moyenne entre 24 et 36 mois. Par conséquent, les fournisseurs éventuels doivent préparer plusieurs « démos » dans l'espoir de gagner de nouveaux contrats. Contrairement à d'autres secteurs d'activités où le fabricant identifie un grossiste qui négocie avec des détaillants, qui eux, effectuent le support / service aux clients finaux.

Les programmes actuels sont peu adaptés à ce mode de commercialisation, et des changements importants ont déjà eu lieu en raison de la pandémie, cependant il faut également prévoir d'éventuels nouveaux changements, car la crise a renforcé le contexte protectionniste mondial. Chacun tentera de mettre des mesures de protection pour aider les entreprises de leur pays et une augmentation des barrières à l'entrée est donc à prévoir.

C'est dans cette optique qu'il sera important d'adapter le support à l'exportation auprès des entreprises canadiennes.

## RECOMMANDATION N°1

Adapter les critères d'admissibilités des programmes, tels que CanExport, afin que ceux-ci **reflètent les nouveaux modes de commercialisation** d'entreprises. Ces nouveaux modes sont, par exemple, les frais de développement de « démo » à des fins de vente, le développement et la localisation de sites et de campagnes web, prospection virtuelle, développement de kiosques virtuels. Rendre admissible, l'embauche d'une ressource interne spécialisée en marketing web qui permettra d'adapter les modèles d'affaires des entreprises.

# CRÉER UN ENVIRONNEMENT PROPICE AU VIRAGE NUMÉRIQUE

*« Véritable levier pour la relance économique, le virage numérique doit devenir la priorité de toutes entreprises, quel que soit son secteur d'activité. »*

Devant l'urgence d'agir, les programmes et mesures devraient être facilement accessibles et surtout éviter que les entreprises se frappent à la complexité administrative, des délais et à diverses restrictions. Nous soulevons l'importance de **clarifier, simplifier et faire connaître** l'offre de soutien du gouvernement fédéral aux entreprises. Devant la méconnaissance des leviers disponibles, les entreprises sont susceptibles de remettre leurs projets de virage numérique alors que la situation actuelle impose un accroissement de leur productivité.

## RECOMMANDATION N°2

Créer un fonds pour financer un programme d'accompagnement pour la transformation numérique des entreprises canadiennes visant, la révision de leur modèle d'affaires et le financement d'une partie des investissements technologiques nécessaires.

Quelques exemples d'enjeux dans cette transformation numérique : Adaptation du modèle d'affaires, Commercialisation et mise en marché, Gouvernance de l'information, implantation d'outils en IA etc.

## RECOMMANDATION N°3

Lancer une vaste initiative de transformation numérique auprès des **entreprises les plus touchées par la COVID**. Le commerce électronique a servi de bouée de sauvetage pendant la crise, mais plusieurs commerçants n'étaient pas prêts. Avec seulement 12% des ventes effectuées en ligne par les commerces de détail, il y a beaucoup de travail à faire. Il y a urgence de mettre en place un service d'accompagnement de virage numérique qui convertira un très grand nombre d'entreprises au commerce électronique et transformation numérique pour accroître leur compétitivité et productivité.

Élargir les critères d'admissibilité du programme Croissance économique régionale par l'innovation (CERI) du DEC aux entreprises de commerce de détail et de la restauration qui sont présentement non-admissibles.

# FAVORISER L'ACCÈS AUX TALENTS

La pénurie de main-d'œuvre à laquelle fait face le Canada n'épargne pas le secteur des technologies numériques. Devant la rareté de travailleurs qualifiés et les besoins de plus en plus criants, les entreprises doivent lutter entre elles pour attirer les talents, ce qui fragilise la réalisation de la transition technologique des entreprises. L'AQT croit fermement que cet enjeu peut être mitigé par un soutien fort du gouvernement en matière d'attraction des talents.

Un tel soutien pourrait passer par le recrutement à l'étranger d'immigrants qualifiés en visant à éliminer les délais et la bureaucratie complexe, notamment pour les PME qui doivent faire appel à des ressources professionnelles externes, souvent très coûteuses.

D'ailleurs, le Canada a saisi cet enjeu puisqu'il a démontré son intérêt à « devenir la première destination mondiale pour les talents, les capitaux et les emplois » en plus d'indiquer que « le gouvernement mettra à profit les retombées de l'immigration pour maintenir la compétitivité du Canada sur la scène mondiale. » Extraits tirés des pages 32 et 33 d'*Un Canada plus fort et plus résilient : Discours du Trône ouvrant la deuxième session de la quarante-troisième législature du Canada, le 23 septembre 2020.*

## RECOMMANDATION N°4

**Accélérer** et **simplifier** la délivrance des permis de travail pour l'immigration de main-d'œuvre qualifiée. Prolonger la durée des visas de travail pour les secteurs d'importance comme les technologies en créant un concept de « Passeport Techno » qui serait disponible aux entreprises qualifiées.

Il serait possible de s'inspirer de programmes existants, par exemple *French Tech*, qui permet l'obtention d'un visa long séjour pour les travailleurs recrutés lorsqu'ils rencontrent certains critères, exemple : Avoir un contrat de travail signé d'une durée minimum prédéterminée avec une entreprise éligible au programme.

Permettre de faire une demande de visa ou de changement de statut si le demandeur est déjà au pays.

Aussi, le gouvernement canadien pourrait miser sur ses antennes à l'étranger pour promouvoir les emplois de qualité offerts par nos entreprises innovantes.

**Requalification de talents** : Le besoin criant de pénurie de talents dans le secteur techno coïncide avec la mise en disponibilité de ressources qui œuvraient dans des secteurs fragilisés par la COVID. Par conséquent, la requalification des travailleurs ayant perdu leur emploi en raison de la COVID-19 constitue une avenue possible pour combler la pénurie de main-d'œuvre. Certains postes dans notre secteur, ex. service à la clientèle, contrôle de qualité, développement des affaires peuvent être comblés par des candidats ayant suivi une formation accélérée et de pointe.

## RECOMMANDATION N°5

Soutenir les provinces qui mettront en place des programmes de requalification des travailleurs pour combler des besoins criants de secteurs à haute valeur ajoutée. Par exemple, au Québec, pour les sociétés technos qui voient à la transition technologique d'autres secteurs et dont les profils recherchés sont diversifiés : service à la clientèle, agent de base de données, contrôle de qualité, développement des affaires, pour ne nommer que ceux-ci.



# ACCÈS AUX MARCHÉS PUBLICS PAR LES ENTREPRISES INNOVANTES

L'accès aux marchés publics représente un levier incomparable pour les entreprises innovantes. Néanmoins, les entreprises, particulièrement les PME technos font face à plusieurs obstacles et contraintes qui freinent leur participation au processus d'acquisitions, résultat des mécanismes, taille des contrats et des critères qui agissent à leur désavantage.

**« 40 % des dirigeants de PME en TIC disent avoir cessé de participer aux appels d'offres, estimant les critères beaucoup trop restrictifs, et 26 % avouent n'avoir jamais réussi »**

En cette période particulièrement critique, les mesures protectionnistes s'intensifient sur la scène internationale, le Canada pourrait voir à ce qu'il y ait un quota minimum de contenu canadien dans les achats publics, le tout, sans compromettre le respect des accords internationaux. Étant donné l'envergure des contrats, les PME et les grands joueurs ont intérêt à collaborer, le Canada, par son pouvoir d'achat peut susciter une plus grande participation d'entreprises innovantes en misant sur des critères de qualité et de valeur ajoutée.

Nous appelons le gouvernement à mieux positionner l'approvisionnement local pour les secteurs stratégiques du Canada, tels que le secteur des technologies de l'information.

## RECOMMANDATION N°6

Le gouvernement pourrait demander aux grandes entreprises d'intégrer des solutions locales provenant des PME d'ici. L'objectif de cette mesure est de permettre un maillage accru entre les acteurs de l'innovation dans un contexte de relance économique et de positionner les solutions technologiques canadiennes au sein de l'appareil gouvernemental.

## RECOMMANDATION N°7

Revoir la règle du plus bas soumissionnaire dans les contrats publics afin de favoriser le développement d'innovations tout en établissant une chaîne d'approvisionnement stratégique basée sur la haute valeur ajoutée en matière de produits et services.

# RECOMMANDATIONS 2021

---

## EXPORTATIONS

### RECOMMANDATION N°1



Adapter les critères d'admissibilités des programmes, tels que CanExport, afin que ceux-ci reflètent les nouveaux modes de commercialisation d'entreprises. Ces nouveaux modes sont, par exemple, les frais de développement de « démo » à des fins de vente, le développement et la localisation de sites et de campagnes web, prospection virtuelle, développement de kiosques virtuels. Rendre admissible, l'embauche d'une ressource interne spécialisée en marketing web qui permettra d'adapter les modèles d'affaires des entreprises.

## VIRAGE NUMÉRIQUE



### RECOMMANDATION N°2

Créer un fonds pour financer un programme d'accompagnement pour la transformation numérique des entreprises du Canada visant, la révision de leur modèle d'affaires et le financement d'une partie des investissements technologiques nécessaires qui auront été identifiés par des entreprises spécialisées en technologies.

Quelques exemples d'enjeux dans cette transformation numérique : Adaptation du modèle d'affaires, Commercialisation et mise en marché, Gouvernance de l'information, etc.

### RECOMMANDATION N°3

Élargir les critères d'admissibilité du programme Croissance économique régionale par l'innovation (CERI) du DEC aux entreprises de commerce de détail et de la restauration qui on présentement non-admissibles.

## ACCÈS AUX TALENTS



### RECOMMANDATION N°4

Accélérer et simplifier la délivrance des permis de travail pour l'immigration de main-d'œuvre qualifiée. Prolonger la durée des visas de travail pour les secteurs d'importance comme les technologies en créant un concept de « Passeport Techno » qui serait disponible aux entreprises qualifiées.

Il serait possible de s'inspirer de programmes existants, par exemple French Tech, qui permet l'obtention d'un visa long séjour pour les travailleurs recrutés lorsqu'ils rencontrent certains critères, exemple : Avoir un contrat de travail signé d'une durée minimum prédéterminée avec une entreprise éligible au programme ;

Permettre de faire une demande de visa ou de changement de statut si le demandeur est déjà au pays.

---

Aussi, le gouvernement canadien pourrait miser sur ses antennes à l'étranger pour promouvoir les emplois de qualité offerts par nos entreprises innovantes.

#### RECOMMANDATION N°5

Soutenir les provinces qui mettront en place des programmes de requalification des travailleurs pour combler des besoins criants de secteurs à haute valeur ajoutée. Par exemple, au Québec, pour les sociétés technos qui voient à la transition technologique d'autres secteurs et dont les profils recherchés sont diversifiés : service à la clientèle, agent de base de données, contrôle de qualité, développement des affaires, pour ne nommer que ceux-ci.

---

## ACCÈS AUX MARCHÉS PUBLICS PAR LES ENTREPRISES INNOVANTES



#### RECOMMANDATION N°6

Le gouvernement pourrait demander aux grandes entreprises d'intégrer des solutions locales provenant des PME d'ici. L'objectif de cette mesure est de permettre un maillage accru entre les acteurs de l'innovation dans un contexte de relance économique et de positionner les solutions technologiques canadiennes au sein de l'appareil gouvernemental.

#### RECOMMANDATION N°7

Revoir la règle du plus bas soumissionnaire dans les contrats publics afin de favoriser le développement d'innovations tout en établissant une chaîne d'approvisionnement stratégique basée sur la haute valeur ajoutée en matière de produits et services.

---

## CONCLUSION

Somme toute, l'Association québécoise des technologies (AQT) est d'avis que le gouvernement du Canada est apte à accroître la croissance économique, et ce, entre autres, grâce à l'industrie dynamique et innovante que représente celle des technologies. Pour ce faire, différentes recommandations ont été exposées, dans le présent mémoire, afin d'améliorer les conditions de relance, puisque les technologies, rappelons-le, ont un effet de levier sur l'ensemble de notre économie.

En terminant, l'AQT remercie le ministère des Finances du Canada de prendre en considération ses recommandations.

## CONTACT

**Nicole Martel**

Présidente-directrice générale de l'AQT

Tél. 514-874-2667, p.105 [nmartel@aqt.ca](mailto:nmartel@aqt.ca)

# ANNEXE

## À propos de l'AQT

Organisme à but non lucratif autofinancé, l'AQT représente l'ensemble de l'industrie auprès d'instances et figure parmi le « Top 10 » des associations technos en Amérique du Nord.



Plus de  
**1800**  
dirigeant(e)s



**+ de 500**  
entreprises  
membres

## Axes d'intervention

- **Accroître la représentativité de l'industrie techno et l'influence de l'AQT** par la force de son réseau et agir à titre de porte-parole auprès des différentes instances.
- **Assurer le rayonnement et inspirer les dirigeantes et dirigeants d'entreprises technos** en restant à l'affût des opportunités et enjeux impactant la croissance de leur entreprise.
- **Encourager le réseautage et les partenariats d'affaires** en provoquant la mise en relation entre les individus et les entreprises.

## Levier de croissance reconnu par l'ensemble du milieu



Fondée en **1990**



Une équipe de permanents dédiés et à l'écoute des besoins des membres



Depuis 20 ans, **VISION PDG**, sommet de trois jours, exclusif aux PDG de sociétés technos



Depuis 18 ans, **le Big Bang**, forum dédié à la commercialisation mondiale des technos

## Portrait de l'industrie



**16,1** milliards  
de PIB (2016)



**32** milliards  
de revenus



**154 000**  
emplois



**96%** sont  
des PME

## Les PME technos, moteur de l'économie numérique

- **Des solutions souvent très spécialisées** qui améliorent la compétitivité des organisations (outils de gestion, intelligence artificielle, Internet des objets, données massives, infonuagique).
- **Des entreprises qui exportent** : 78% des PME technos ont des ventes à l'extérieur du Québec et ces exportations représentent 34% de leurs revenus.
- **Les principaux secteurs qui utilisent nos technologies** : manufacturier, services financiers, services publics, administration publique et santé.